



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Délégation Académique à l'Education Artistique et à
l'Action Culturelle

DAAC/17-742-77 du 22/05/2017

APPEL A CANDIDATURE D'UN(E) CHARGE(E) DE MISSION A TEMPS PARTIEL (9 HEURES DE DECHARGE) «FRANCOPHONIE» AUPRES DE LA DELEGATION ACADEMIQUE A L'EDUCATION ARTISTIQUE ET A L'ACTION CULTURELLE (DAAC) ET DE LA DELEGATION ACADEMIQUE AUX RELATIONS EUROPEENNES, INTERNATIONALES ET A LA COOPERATION (DAREIC)

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - tél : 04 42 93 88 41 - M. GARGOT - tél : 04 42 91 72 81

Recrutement d'un(e) enseignant(e) de l'enseignement public du second degré, assurant le rôle de chargé(e) de mission auprès de la DAAC et de la DAREIC pour le pilotage et la coordination du projet « Francophonie » de l'académie. L'enseignant(e) sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire, du domaine des relations internationales, et de la francophonie, ainsi que des diverses modalités de partenariat. Il/elle devra contribuer au rayonnement de la francophonie et du rôle de l'académie dans ce domaine. Cette action participe en priorité au renforcement de l'ouverture méditerranéenne de l'académie et du dialogue entre les cultures des deux rives de la Méditerranée. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer une présence régulière à la DAAC et la DAREIC à Aix en Provence ainsi qu'une capacité de mobilité dans l'académie.

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et du Délégué académique aux relations européennes, internationales et à la coopération qui fixent ses missions, et évaluent son action, il/elle remplit une mission de d'impulsion, de pilotage, d'accompagnement des initiatives, de coordination, d'expertise, de communication et d'évaluation.

Afin de mener à bien cette mission, il/elle doit :

- Connaître les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et de coopération internationale
- Disposer idéalement d'une expérience de coopération avec des pays étrangers et notamment méditerranéens.
- Connaître les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (PEAC) et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés et relier les actions menées autour de la francophonie aux différents parcours éducatifs, ainsi qu'aux objectifs d'apprentissage de maîtrise de la langue.
- Avoir une solide expérience de projets conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire
- Connaître les principaux partenaires culturels pouvant intervenir dans le domaine « Francophonie »
- Maintenir et renforcer la relation avec les partenaires institutionnels (Ministère des affaires étrangères, Ambassades, SCAC, Consulats, DRAC, collectivités territoriales...) de l'académie
- Etre capable de rechercher des partenaires financiers et / ou opérationnels publics et privés pour mener à bien les projets
- Proposer des pistes de communication et de diffusion des informations dans le domaine « Francophonie »
- Etre capable d'écouter, de respecter des consignes, d'être rigoureux, autonome et bien organisé, de communiquer aisément, de négocier, et savoir s'inscrire dans une équipe de travail collective.
- Maîtriser les outils de communication et informatiques, ainsi que l'élaboration et le suivi d'un budget.

La mission s'organisera autour des axes suivants :

- Recenser, initier, fédérer et valoriser dans l'académie des actions en faveur de la Francophonie en lien avec les pays méditerranéens et leur dispositif scolaire.
- Etablir un bilan de la première édition de « La Langue française en partage » et proposer un plan d'action pour les années à venir.
- Etre référent académique Francophonie auprès des établissements scolaires et faciliter les projets des équipes pédagogiques.
- Faire connaître auprès des partenaires culturels, institutionnels, privés et publics, français et étrangers, la stratégie académique dans le domaine de la francophonie pour initier des actions communes et identifier les sources de financement nécessaires à la mise en œuvre des projets.
- En s'appuyant sur les offres des établissements culturels et des institutions partenaires de l'académie, concevoir et organiser un programme avec des projets déclinés tout au long de l'année scolaire. Une visibilité leur est donnée en mars à l'occasion du Printemps de la Francophonie avec une manifestation d'ampleur académique voire nationale et à l'occasion de laquelle les pays partenaires sont associés.

Cette mission commencera le 1^{er} septembre 2017 ; elle sera renouvelable annuellement sur la base du bilan fourni en juillet 2018.

Les enseignant(e)s souhaitant faire acte de candidature sont invité(e)s

- à transmettre par voie hiérarchique, un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection, de l'avis circonstancié de leur chef d'établissement, et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 16 juin 2017 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
À l'attention de Madame Marie Delouze
Rectorat
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue, seront convoqué(e)s pour un entretien dont la date et l'horaire seront précisés ultérieurement.

Pour tout renseignement :

DAAC

Tél : 04 42 93 88 41

Mel : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

DAREIC :

Tél : 04 42 91 72 81

Mel : ce.dareic@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille